Site Internet de la Ville de Prévost:

Lancement au début de l'automne

Le conseil municipal a approuvé, lundi soir, l'ensemble des textes qui se retrouveront sur le site WWW de Prévost, lors de son inauguration officielle au début de l'automne. Le maire Claude Charbonneau a déclaré qu'il avait souhaité un site convivial, interactif et fournissant l'ensemble des renseignements utiles à la population et plus particulièrement pratiques pour les futurs résidants de Prévost à la recherche d'un endroit pour y installer leur famille.

Conçu et développé par une équipe comprenant des fonctionnaires et des conseillers de la ville et des citoyens bénévoles, c'est la firme Inter-actif Communications dirigée par Madame Nicole Deschamps, qui transposera les textes en un langage HTML et qui assurera la convivialité du site.

Le site sera hébergé par la filiale de Bell Canada : Sympatico.ca. et le service de Videotron à haute vitesse sera à la disposition d'un certain nombre de cadres de la ville.

La ville a acquitté les droits sur le nom du site pour une période de 10 ans auprès des autorités canadiennes, qui régissent maintenant l'octroi des noms de sites Internet.

La structure du site

Dans un premier volet, la ville présente l'ensemble de ses services avec une courte description et des photos afin que la population puisse identifier l'ensemble du personnel cadre et de soutien de Prévost.

Le second volet vise à familiariser la population avec les différents districts en présentant également les conseillers de chacun des secteurs, le tout accompagné d'une carte géographique. Leurs coordonnés apparaîtront de même qu'une courte biographie.

Les procès-verbaux de l'année 2001 ainsi que l'essentiel de l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil (Le deuxième lundi de chaque mois) seront accessibles pour lecture directement à partir du site.

Comment communiquer avec la ville ?

À partir du site Internet, les citoyennes et citoyens pourront adresser une demande de renseignement, porter plainte ou signaler une anomalie en transmettant un courriel directement à la ville. Celles et ceux qui souhaitent communiquer directement avec le maire pourront le faire en transmettant leur texte spécifique à l'adresse suivante : mairie@ville.prevost.qc.ca (sans accent sur Prévost)

De plus, celles et ceux qui désireront localiser plus précisément une rue ou un secteur de la ville pourront le faire grâce à la numérisation de la carte géographique officielle de Prévost; on pourra même agrandir les différents secteurs à plusieurs reprises grâce à la loupe intégrée au programme informatique. Il s'agit d'un outil très puissant pour consulter les différents secteurs de la ville.

Outre une section historique fournissant l'essentiel des renseignements illustrés avec des photos, le site de la ville offrira la possibilité de consulter la synthèse des règlements visant plus particulièrement à faciliter la démarche des citoyens.

En cliquant avec la souris sur une des dizaines d'illustrations contenues dans un dessin, on accédera directement au règlement municipal expliqué en termes faciles et pratiques. Par exemple, si vous désirez savoir ce qu'il faut faire pour obtenir un permis, vous cliquez sur l'image qui correspond à la nature de votre demande (Ex : Galerie, balcon ou patio).

La liste de tous les comités et commissions

Le site présentera également le rôle et le mandat de chacun des comités et des commissions en identifiant le nom des personnes qui participent aux travaux de ces ateliers de travail spécifiques.

De plus, tous les organismes sociaux, sportifs, culturels et de service ont leur place sur le site. On y trouvera également les noms et numéros de téléphones des services et organismes auxquels les citoyens font appel en cas de détresse.

Tous les gens d'affaires et professionnels seront présents sans aucun frais sur le site avec leurs coordonnées spécifiques. C'est l'Association des gens d'affaires de Prévost qui assumera la responsabilité de la mise à jour de cette liste. Il est donc souhaitable que les gens d'affaires qui possèdent une adresse Internet ou une adresse de courriel transmettent ce renseignement au coordonateur administratif du site, Me Laurent Laberge, assistant-greffier de Prévost.

Les mises à jour du site auront lieu à tous les deux vendredis,

Un début fracassant pour la collecte sélective

À la suite des deux premières collectes sélectives, la Ville de Prévost tient à féliciter tous les résidants pour leur très grande participation.

En effet, la très grande majorité des résidences ont utilisé leur bac bleu pour le recyclage et ce, en respectant les normes prescrites.

La quantité de matières recyclables ramassées, lors de la première collecte le mercredi 11 juillet atteignait plus de 10 tonnes. Ce chiffre a presque doublé, lors de la récente cueillette du mercredi 8 août.